

**Commission** : Conseil de Sécurité

**Question** : 2030 : les guerres des mondes

**Auteur**: France

La France considère que la situation actuelle de la sécurité mondiale est critique, marquée par une intensification des conflits armés, des menaces croissantes liées aux nouvelles technologies et une instabilité économique et politique globale. La délégation française estime que le Conseil de Sécurité doit faire preuve d'innovation et de coopération renforcée pour préserver la paix et la stabilité, dans un contexte où les enjeux dépassent largement les formes traditionnelles de conflit. L'objectif fondamental est de protéger les populations civiles et de soutenir un système international fondé sur des règles.

La France est attachée au respect des principes des Nations Unies, notamment en matière de désarmement et de non-prolifération. La montée des tensions nucléaires, notamment avec le développement potentiel d'armes nucléaires spatiales par la Russie, constitue une menace pour la stabilité mondiale. La France appelle tous les États à respecter le Traité sur l'espace de 1967 et les engagements en matière de désarmement. De plus, la délégation française rappelle son engagement dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et demande la révision de ce traité pour adapter son cadre aux réalités modernes, en particulier en ce qui concerne les nouvelles technologies nucléaires et la sécurité dans l'espace.

La France reconnaît le rôle croissant de l'intelligence artificielle et des technologies autonomes dans les conflits contemporains. La délégation française est favorable au développement de l'IA dans un cadre sécurisé et éthique, et elle souhaite promouvoir l'innovation technologique dans le respect des droits humains. La France est toutefois préoccupée par le risque de déshumanisation des décisions militaires, contrevenant aux principes du droit international humanitaire. Elle appelle donc à la création d'un cadre réglementaire mondial sur l'usage militaire de l'IA et souhaite engager des discussions au sein de l'ONU pour garantir une gouvernance responsable de ces technologies.

La France est particulièrement attentive aux conflits régionaux et à leurs impacts sur la stabilité mondiale. Concernant l'Ukraine, la France salue les efforts internationaux ayant permis un armistice et soutient l'intégration de l'Ukraine dans l'Union européenne. Dans la région sahélienne, la France reste préoccupée par la montée de l'instabilité due au terrorisme, exacerbée par les crises climatiques. Par ailleurs, la cybersécurité est une priorité pour la France, qui milite pour un renforcement des capacités de réponse de l'ONU face aux cybermenaces, notamment par des initiatives de coopération internationale contre les cyberattaques.

La France est également préoccupée par l'augmentation du trafic de drogues, notamment du fentanyl, qui représente une crise sanitaire et sécuritaire mondiale. Ce trafic, en plus de menacer la santé publique, alimente des réseaux criminels internationaux déstabilisant les sociétés et exacerbant la violence dans certaines régions. La France appelle à un renforcement des opérations internationales de lutte contre ce trafic et soutient la mise en place de programmes de prévention et de réhabilitation pour les personnes affectées.

La France appelle les membres du Conseil de Sécurité à adopter une approche collaborative et proactive pour faire face aux nouvelles formes de guerres. Cela inclut des mesures concrètes pour la régulation des technologies de pointe, le respect des traités de non-prolifération nucléaire et un engagement fort en faveur de la cybersécurité. La délégation française demeure engagée pour promouvoir la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme, et souligne que seul un multilatéralisme renforcé permettra d'assurer un avenir sûr et stable pour toutes les nations